



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

PME

Question écrite n° 23484

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'intérêt de la création d'un livret de croissance entreprise pour les PME-PMI. En effet, dans un contexte de crise économique sans précédent, l'avenir de la croissance repose en grande partie sur le poids des PME-PMI, à l'échelle nationale et internationale. C'est en ce sens que des professionnels intervenant comme experts financiers auprès des entreprises au service de l'investissement et des investisseurs estiment que la mise en œuvre de ce livret pourrait permettre d'aider au financement des petites et moyennes entreprises. En effet, une des composantes essentielles de la compétitivité des entreprises réside dans les moyens d'exploitation indispensables à une production plus importante et de meilleure qualité, ce qui exige de se doter des équipements les plus performants. Cependant, le financement de ces équipements reste tributaire de la disponibilité en capitaux propres des entreprises que les banques sont parfois les seules à même d'apporter. Un prêt participatif de croissance permettrait ainsi aux Français d'épargner sans risque tout en alimentant les crédits des entreprises par l'intermédiaire des banques de dépôt. Aussi, il lui demande de confirmer l'opportunité de ce livret de croissance entreprise et de l'adopter le cas échéant.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23484

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3706

Question retirée le : 23 août 2016 (Fin de mandat)